

# Inf'Auzouville

## Repas du CCAS



Le 5 avril une cinquantaine de personnes de plus de 60 ans se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le traditionnel repas du CCAS (centre communal d'action sociale).

Pour une dernière fois, Marie-Thérèse Honnet était aux fourneaux et a régalé les convives. Un grand merci à elle pour ces nombreuses années de présence et avis aux volontaire pour la remplacer.

Les doyens du village étaient présents : Marcelle EPAULE (93 ans), Marcel Crétien (92 ans), Lucie Moulin (91 ans), Raymond Royer (91 ans).



Comme tout se termine en musique, Jacques Simon et Jean-Claude Fresard ont pris leur guitare pour accompagner les refrains populaires.



# Délibérations du conseil municipal

---

Séances des 14 janvier, 14 février et 30 mars

## **Participation à la protection sociale complémentaire : risque prévoyance.**

La MNT a été retenue à l'issue de la procédure de consultation entreprise par le CDG pour couvrir le risque prévoyance des agents territoriaux. Le conseil municipal décide :

- de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée pour chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et du contrat collectif de prévoyance signés par la Maire à hauteur de :

10 € par mois par agent percevant un traitement indiciaire supérieur à 1000.00€

5 € par mois par agent recevant un traitement compris entre 500.00 € et 1000.00€

2 € par mois par agent percevant un traitement indiciaire inférieur à 500.00 €

## **Arrêté constitutif d'une régie de recettes**

Il est institué une régie de recettes auprès du service de la commune d'Auzouville sur Ry

La régie encaisse les produits suivants: location de la salle polyvalente, location du restaurant scolaire, location de la vaisselle, tables et chaises.

Les recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : chèque et espèce. Elles sont perçues contre remise à l'utilisateur d'une quittance.

Le régisseur est tenu de verser au comptable public le montant de l'encaisse.

## **Approbation du compte administratif 2013**

La section de fonctionnement :

En recettes à 458 527.13 € (compte tenu du résultat 2012 de 65 917.31 €)

En dépenses à 377 315.81 €

D'où un excédent de fonctionnement de 81 211.32 €

La section d'investissement

En recettes à 196 814.61 €

En dépenses à 205 189.31 € (compte tenu du résultat 2012 de – 28 566.66 €)

D'où un déficit d'investissement de – 8 374.70 €

## **Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013**

le résultat d'exploitation excédentaire qui s'élève à 81 211.32 € comme suit :

Affectation obligatoire au compte 1068 à la section d'investissement pour 39 682.70 €, compte tenu des restes à réaliser en recettes pour 3 500.00 € et en dépenses pour 34 808.00 €

Le solde disponible est affecté à la section de fonctionnement pour 41 528.62 €.

## **Acquisition d'un véhicule communal :**

le tracteur SOMECA 615 datant de 1966 est hors service, le conseil municipal s'interroge sur les besoins, le type de matériel adapté à la commune, le rôle, l'avenir et les fonctions de l'employé communal.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité confirme le remplacement du véhicule actuel et décide de s'orienter sur l'acquisition d'un tracteur d'occasion adapté aux travaux communaux (entretien de la voirie, des chemins, accotements, broyage, transport de matériaux, salage etc...).

## **Diagnostic du groupe scolaire :**

Le diagnostic établi par le cabinet d'architecte, Raoul Lemerrier, sur l'école élémentaire, ne fait apparaître aucun problème majeur qui remettrait en cause un projet de réhabilitation. Le bâtiment est essentiellement concerné par des défauts d'étanchéité à l'air, d'isolation, un manque de place engendrant des problèmes d'organisation. La réflexion sur ce projet de réhabilitation se fera avec le nouveau conseil lors de l'élaboration du budget 2014.

### **Questions diverses :**

L'assainissement du restaurant scolaire ne fonctionne toujours pas depuis sa réhabilitation (poste de relevage hors service), une démarche est en cours auprès du maître d'œuvre pour remédier à ce problème.

La réserve communale de la salle polyvalente présente des problèmes d'humidité entraînant des moisissures. Un système de ventilation et d'extraction va devoir être installé afin de créer une aération.

Lors du dernier conseil de la mandature, M.Pillon a rendu hommage à M.Henri HONNET, qui ne souhaite pas renouveler son mandat, pour les 37 années effectuées au service de la commune en qualité de conseiller municipal.

Monsieur Pillon, Maire, remercie les conseillers municipaux pour le climat de confiance qui a régné tout au long du mandat. Il remercie également Madame Vandecandelaere, secrétaire de Mairie, pour son travail remarquable qui fait d'elle une collaboratrice d'exception.

### **Première séance après les élections du 23 mars**

La séance a été ouverte sous la présidence de M.Pillon William, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M.Nave Alain, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée et a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

### **ELECTION DU MAIRE**

Annie JEGAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

### **DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Il appartient au Conseil Municipal de déterminer le nombre des Adjointes au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le nombre d'Adjointes au Maire à 4.

### **ELECTION DES ADJOINTS**

Election du 1<sup>er</sup> Adjoint : DURIN Philippe

Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint : GUYOMARD Rémi

Election du 3<sup>ème</sup> Adjoint : NAVE Alain

Election du 4<sup>ème</sup> Adjoint : HUNKELER Christine:



## Un rêve se réalise

Souvenez vous, il y a un an une soirée cabaret a été organisée pour que le rêve d'un enfant gravement malade se réalise et puis .....le rêve est devenu réalité:

Chloé a rencontré le vendredi 24 janvier M Pokora avant son spectacle « Robin des Bois » au Zénith de Rouen. Elle a été reçu dans une loge de l'artiste, a échangé quelques mots et réalisé des photos souvenir de l'événement.



## Commémoration du 19 mars 1962

La FNACA (*Fédération nationale des anciens combattants en Algérie*) a commémoré le 19 mars la fin du conflit en Algérie. Tous les ans cette manifestation se déroule dans une commune différente du secteur, cette année elle a eu lieu à Auzouville.



Les accords d'Evian signés le 18 mars 1962 mettent fin officiellement à sept années et cinq mois de guerre, pour laquelle la France a déployé environ 400 000 hommes et durant laquelle de très nombreux Algériens ont été tués. Pour la France, on décompte 28 500 morts du côté des militaires, entre 30 000 et 90 000 harkis, 4 000 à 6 000 chez les civils et environ 65 000 blessés.

# Le printemps des arts



Alain NAVE

Le plaisir des oreilles avec les intermèdes musicaux interprétés par Violaine LONGUEVILLE au violoncelle François CLATOT à la guitare d'une part et Elise MORSARD et Jean-Claude FLAHAUT au violon d'autre part. Le plaisir des yeux avec les œuvres de onze artistes à l'inspiration et aux techniques variées.



Charles DUCROUX



Sébastien MORSARD



Rémy LANGLOIS



Jeanne MOUTOT



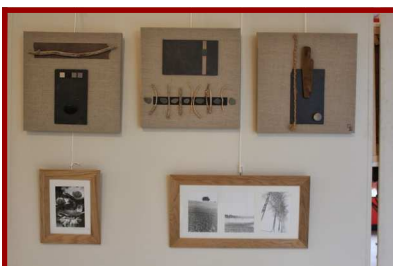
Daniëlle DEZEROT



Mia PATTYN



Flo GUILLAUME



Géraldine BABINAULT MARTINE



Henri HUNKELER



Joël Le CORVEC

## Marché festif le 27 juin 2014

---

Le 27 Juin 2014 l'équipe du four à pain organise un marché festif à partir de 19h00 place de l'église d'Auzouville sur Ry

Barbecues et braises incandescentes seront à la disposition des convives qui achèteront leur repas auprès de professionnels de: charcuterie, poissonnerie, fromagerie, etc... avec vente de pain cuit dans notre four communal.

Les barnums, tables ,chaises seront à la disposition des participants ambiance conviviale et familiale.

entrée gratuite sur le site.

Nous vous attendons nombreux.

L'équipe du four à pain.



## Concert le 9 mai 2014 à 20h15

---

Le groupe Samedi au soleil donnera le vendredi 9 mai un concert a l'église d'Auzouville sur Ry à 20h15

Vous pourrez y entendre des œuvres variées :Borelly, Amstrong, Trenet, Aznavour, Nougaro...

Le prix des places est de 5 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. La recette servira à moderniser la sonorisation de l'église.

Venez nombreux



## La tente à comptines le 17 mai

---



Sous le tipi confortablement aménagé, des conteuses dérouleront comptines, chansons et jeux de doigts....

Deux séances:

de 11h00 à 12h00 pour les enfants de 0 à 3 ans

de 13h30 à 14h30 pour les enfants à partir de 3 ans

## Mardi Gras

---



Des kilomètres en petit train,  
Des kilos de friandises,  
Une visite habituelle à la ferme ,  
il n'en faut pas plus pour que les enfants passent une bonne après-midi surtout si le soleil est de la partie.



## Fête communautaire le 24 mai

---



### Marche du terroir Normand Spectacle pyrotechnique Samedi 24 mai 2014

En 2014, la Communauté de Communes, le Département et l'office de Tourisme de Ry s'associent pour vous proposer un Marché du Terroir Normand

Tout au long de l'après-midi, de 16h jusqu'au spectacle pyrotechnique, le parc se transformera en un vaste marché avec de nombreuses animations gratuites et la participation de Gérard Farcy:

- des producteurs locaux proposeront leurs produits et partageront leurs connaissances
- des ateliers culinaires (gratuits) pour adultes et enfants
- Des ateliers d'activités manuelles (livre de recettes, marque à beurre...)
- Découverte et jeux autour de vrais animaux de la ferme, balades à dos d'âne
- Maquillage
- Visite de l'exposition temporaire « A la table des Normands » dans le château (entrée à tarif réduit jusque 18h)
- Restauration sur place avec des plats et produits du terroir normand;



Ces animations seront comme toujours accompagnées par des groupes de musique (fanfare, groupe rock et jazz) et le spectacle pyrotechnique terminera la soirée.



## Convention Locale d'Education Artistique et Culturelle, (CLEAC)

---

La convention signée par la Communauté de Communes, la Drac et l'éducation Nationale permet à 6 classes situées sur le territoire communautaire, de mener un projet artistique et culturel autour du patrimoine de notre territoire.

Cette année le CM1-CM2 de Monsieur Soullignac a bénéficié de l'intervention d'un artiste pour mener un projet théâtre qui sera présenté aux parents et à toutes personnes intéressées le 2 juin 2014, en soirée, dans l'enceinte du château de Blainville Crevon.

Retenez cette date pour venir applaudir les enfants!!



## Agenda

|                        |                                |   |
|------------------------|--------------------------------|---|
| Jeudi 8 mai:           | Commémoration de la libération | (Anciens combattants )                      |
| Vendredi 9 mai         | Concert à l'église             |   |
| Samedi 24 mai :        | Fête communautaire             | (Communauté de Communes )                   |
| Vendredi 27 juin :     | Marché festif                  | (Association Four à Pain )                  |
| Dimanche 29 juin:      | Fête de la musique             | (Animation Village )                        |
| Vendredi 15 août       | Fête patronale                 | (Associations, municipalité+bénévoles)      |
| Dimanche 17 août:      | Foire à tout                   | (Animation village+ bénévoles )             |
| Mardi 11 novembre :    | Commémoration de l'Armistice   | (Anciens Combattants)                       |
| Dimanche 16 novembre : | Foire aux livres               | (Bibliothèque + bénévoles)                  |
| Dimanche 23 novembre:  | Spectacle de Théâtre           | (Club des Bons Amis)                        |
| Samedi 29 novembre :   | Repas des Aînés                | (Club des Bons Amis)                        |
| Samedi 13 décembre :   | Noël des Enfants               | (Animation village, municipalité+bénévoles) |

## Etat Civil

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| Tia MARGAS        | le 17 février 2014 |
| Marius DEBISSCHOP | le 17 février 2014 |
| Nathan ENGRAND    | le 2 mars 2014     |
| Juliette HEDOU    | le 8 mars 2014     |
| Théo KREBILL      | le 10 mars 2014    |

## Arbre de Noël

Les familles ayant des enfants scolarisés en dehors du regroupement scolaire ou des enfants nés ou à naître avant le 1<sup>er</sup> octobre 2014 non scolarisés sont invitées à se faire connaître en Mairie au plus vite afin que le père Noël puisse prévoir le cadeau qui sera remis à leur enfant lors de l'arbre de Noël qui aura lieu le 13 décembre 2014.

## Quelques numéros utiles

|                     |              |                                  |              |
|---------------------|--------------|----------------------------------|--------------|
| Police              | 17           | Violence conjugale               | 3919         |
| pompiers            | 18           | Allo escroquerie                 | 0811 020 217 |
| Samu                | 15           | Drogue Alcool Tabac Info Service | 113          |
| Sida info service   | 0800 840 800 | Sida info-service                | 0800 840 800 |
| Drogue info service | 0800 231 313 | Cancer Info Service              | 0810 810 821 |
| Enfance maltraitée  | 119          | Tabac Info Service               | 0803 309 310 |

**Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.**

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

**Directeur de publication :** Le Maire

**Chargé de la rédaction :** la commission communication

**Les rédacteurs :** Les élus municipaux, les associations, les habitants

**Impression :** Alpha-Copy 32 rue St Eloi 76000 ROUEN

**Distribution :** Les agents communaux, les élus.